



www.vufflens-la-ville.ch

Vufflens-la-Ville

# Bulletin d'informations officielles

Décembre 2013

No 5



Grand-Rue

## Agenda 2014

- 25 janvier : Spectacle « un fou noir au pays des blancs »
- 29 mars : Soirée de gym
- 12 avril : Soirée de l'Harmonie du Pontet
- 25 et 26 juin : Spectacles des écoles
- 31 août : Marché artisanal

## Séances du Conseil Communal

- Mercredi 29 janvier (à confirmer)
- Mercredi 9 avril (à confirmer)
- Mercredi 18 juin (comptes 2013)
- Mercredi 29 octobre (arrêté d'imposition)
- Mercredi 10 décembre (budget 2015)

## Dans ce numéro :

|                               |    |
|-------------------------------|----|
| Décision du Conseil communal  | 2  |
| Les brèves de la Municipalité | 3  |
| Municipalité 2011-2016        | 13 |
| Info déchets                  | 17 |
| Bibliothèque                  | 19 |
| Divers                        | 20 |
| Sapins de Noël                | 31 |

## **Conseil communal du 30 octobre 2013**

### **PREAVIS MUNICIPAL N°4/2013 : «Arrêté d'imposition pour l'année 2014»**

Dans sa séance du 30 octobre 2013,

#### **Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville**

- vu le préavis municipal N° 4/2013;
- adopté en séance de municipalité du 7 octobre 2013;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a décidé

(à l'unanimité des voix présentes)

1. De fixer à 67% l'impôt cantonal de base pour l'année 2014, le taux de l'arrêté d'imposition sur le revenu et la fortune des personnes physiques, l'impôt à la source, l'impôt spécial dû par les étrangers, le bénéfice net et le capital des personnes morales;
2. De maintenir inchangés, pour l'année 2014, les autres impôts entrant dans l'arrêté d'imposition;
3. De maintenir à 5% l'an le taux d'intérêt de retard sur toute contribution impayée perçue directement par l'autorité communale;
4. De maintenir le coefficient des amendes, lors de soustractions d'impôts et de taxes qui sont propres à la Commune, soit huit fois le montant de l'impôt ou de la taxe soustrait, indépendamment de celui-ci.

## ***Les brèves de la Municipalité – Ingrid Rossel, syndique***

### **Offre de rachat pour l'auberge « La Venoge »**

Suite à notre dernier Conseil du mois de juin, les conseillers communaux ont incité la Municipalité à faire une offre d'achat pour l'auberge. Nous l'avons faite le 26 juin 2013, au prix que nous avons proposé lors dudit Conseil.

Avant de faire cette offre, nous avons sollicité une visite des lieux, mais les propriétaires ne sont pas entrés en matière, nous répondant après insistance de notre part, qu'il fallait que la commune se conforme à une visite dans le cadre de la vente, donc en temps opportun.

N'ayant plus de nouvelles, à nouveau après insistance de notre part, l'hoirie Perrier nous a répondu par écrit début septembre, qu'elle avait fait taxer par un architecte leur bâtiment, et que notre offre ne retenait pas leur attention.

### **Offre pour l'achat d'une partie de la parcelle 57 de l'hoirie Benvegnin**

Nous avons eu des contacts téléphoniques avec l'avocat de l'hoirie Benvegnin concernant l'achat d'une partie de leur parcelle, et pour faire suite à ces entretiens téléphoniques nous avons fait une offre par écrit. Leur réponse a été négative, l'hoirie désirant vendre leur bien d'un seul tenant.

Par la suite cet objet a été vendu à des tiers. Nous avons donc fait la même proposition en date du 10 octobre dernier aux nouveaux propriétaires, que nous avons eu brièvement l'occasion de rencontrer à leur arrivée.

### **Fermeture de la Poste**

La Poste a décidé de fermer son bureau de Vufflens-la-Ville à la fin de l'année. Nos habitants sont avertis par la Poste par un tout ménage.

Pour mémoire c'était en 2008 que la poste nous a contactés, en vue tout d'abord d'une réduction de l'horaire d'ouverture, puis d'une fermeture. Nous avons négocié pendant 5 ans, afin de trouver une solution.

Nous avons à l'époque fermement refusé de signer la suppression du bureau. Dans la procédure, la commune doit être d'accord avec cette mesure. Nous avons refusé, trouvant que si la poste voulait supprimer son office, c'était de sa responsabilité et non de la nôtre. En cas de refus, vu que la Poste a un statut encore public, elle doit soumettre sa demande à une commission qui statue sur cette décision. Cette dernière dans tous les cas suit l'argumentation de la Poste, et in fine la poste peut supprimer son office.

La Poste a donc cherché avec nous une solution, visant à pouvoir avoir une agence postale, qui peut être regroupée avec un magasin ou autre service à nos citoyens. Une agence doit être ouverte un certain nombre d'heures par semaine et ce, 6 jours sur 7. Bien sûr elle rétribue son partenaire pour ce service.

Nous avons un espoir : en imaginant le rachat du local de la poste, nous avons contacté le boulanger de Gollion, et tout semblait se mettre en place. Nous devons vous présenter un préavis pour l'achat et les petites rénovations à faire dans ce local.

C'était sans compter sur les propriétaires de la PPE du Grenier à Sel, qui s'opposant à cette idée, ont changé un article du règlement de la PPE à la majorité, empêchant ainsi tout commerce dans ce local.

La Poste a dès lors attendu afin de voir si une autre solution se présentait avant de nous annoncer la fermeture définitive.

Afin de préserver la possibilité d'ouvrir une éventuelle agence, il faut que la commune donne son accord pour la fermeture de la poste. Dans ce cas la Poste s'engage à admettre pour le futur la création d'une agence sans étude de marché.

Si au contraire la commune refusait cet accord et que par la suite elle désirait ouvrir une agence, la Poste étudierait cette possibilité en faisant une étude de marché. Si le résultat démontrait que le potentiel n'y était pas, cette opportunité ne pourrait pas se faire.

Par conséquent en vue de préserver une future agence, votre Municipalité a signé cet accord.

Et maintenant que se passera-t-il ?

Dès le 3 Janvier 2014, nous aurons donc un service à domicile. Toutes les prestations que vous effectuiez jusqu'alors à la poste seront transférées à votre domicile. La Poste vous encourage vivement à demander par exemple dans le cas des colis une deuxième présentation gratuite d'un envoi ayant fait l'objet d'un avis de retrait.

Pour ce qui est des recommandés, nous serons rattachés à l'office de poste de Bussigny, qui offre un horaire d'ouverture assez conséquent.

Il n'y aura plus de cases postales. Pendant les 12 mois qui suivent cette suppression, tout le courrier sera distribué dans les boîtes aux lettres. A partir du 13<sup>ème</sup> mois, soit dès le 1<sup>er</sup> Janvier 2015, les envois de lettres économiques affranchies en « PP et portant la mention « case postale » dans l'adresse pourraient être retournés aux expéditeurs avec la mention « case postale résiliée ». Tous les autres envois économiques affranchis en timbre-poste, prioritaires et étrangers continueront d'être distribués, mais avec le risque d'un retard d'un jour.

Donc, la Poste recommande à tous ceux qui ont des cases postales de profiter de l'année 2014 pour faire les changements nécessaires.

La Municipalité a fait la demande afin que la boîte aux lettres principale qui se situe actuellement à la poste soit transférée à l'extérieur de la maison de commune. Cette dernière sera relevée à partir de 17h du lundi au vendredi et à 8h le samedi.

Pour ce qui est des deux autres boîtes aux lettres sises sur la commune, il n'y aura aucun changement.

## **Ecoles**

Nous avons toujours sur le site de Vufflens 6 classes ouvertes. L'Asicope nous loue plus de période de gymnastique en raison de la démolition de la salle de gymnastique « du Passoir » à Cossonay, et ceci durera encore, le temps de la construction de la salle polyvalente à Cossonay. Il faut relever que notre salle est pleinement occupée, ce qui nous pose quelques soucis de nettoyage.

Nous notons une augmentation assez considérable du nombre d'élèves de Vufflens-la-Ville.

Nous avons actuellement 171 élèves entre le primaire et le secondaire.  
En comparaison nous avons en :

2009, 135 élèves  
2010, 127 élèves  
2011, 137 élèves  
2012, 159 élèves

Au chapitre des festivités et des émotions, nous avons fêté le départ de Mme Béatrice Berger-Ausderau qui a mené toute sa carrière à Vufflens. Beaucoup de ses anciens élèves sont venus la remercier et l'entourer au mois de juin, lors de la manifestation surprise qui lui a été offerte. Vous avez pu lire dans le 24h les moments forts de sa carrière. Encore une dernière fois merci, Béatrice d'avoir entouré nos enfants avec beaucoup de douceur et de professionnalisme.

### **Ajerco**

Une nouvelle garderie de 22 places s'est ouverte au mois de septembre à La Sarraz, une création de 10 places supplémentaires est en cours avec ouverture en janvier 2014 à Penthalaz.

En ce qui concerne la garderie de Vufflens-la-Ville, elle retrouve le nombre normal de places autorisées à savoir 22. Pour mémoire, nous avons obtenu une autorisation spéciale de la part de l'office d'accueil de jour pour 5 places supplémentaires pour un an, suite à une erreur d'inscription.

### **Boursières**

Et pour terminer mes communications j'ai le plaisir de vous présenter notre nouvelle boursière Mme Dominique Nijenhuis Fonjallaz, qui a rejoint notre équipe au début août à notre satisfaction. Un grand merci à Mme Edith Gruaz qui a accepté de nous prêter main forte, durant cette période de transition. Actuellement elle est toujours disponible pour répondre aux différentes questions de notre nouvelle boursière, ce dont la Municipalité lui sait gré.

## ***Olivier Berthoud, municipal***

### **ZI – Procédure en cours – RC 177**

Le dossier de la RC 177, malgré les promesses de la délégation du Conseil d'Etat en décembre 2012, qui annonçait qu'il y avait désormais une forte volonté politique de réaliser le projet, stagne quelque peu. A ce jour, l'exposé des motifs du projet de décret octroyant le crédit nécessaire à la réalisation de la RC 177 n'a pas été approuvé par l'Exécutif cantonal. Quand il le sera, il devra encore être approuvé par le Grand Conseil. Dans ces conditions, la Municipalité poursuit son combat juridique, notamment en refusant toujours de délivrer un permis de construire à la société Camion Transport SA et en ne soumettant pas au Conseil communal un préavis modifiant le PPA régissant la ZI. Le Syndicat AF RC 177 a par ailleurs suspendu ses travaux jusqu'à janvier 2014.

## ***Michel Gruaz, municipal***

### **Refuge**

Comme promis, la piste de pétanque a été réfectionnée. Par ailleurs, nous avons constaté que des planches isolées du plancher s'enfonçaient sérieusement. Pour en avoir le cœur net nous avons fait procéder à un sondage en découpant un petit secteur du plancher. Celui-ci révéla que toute la poutraison supportant le plancher était vermoulue et pouvait céder à n'importe quel moment. Nous n'avons dès lors pas eu le choix et avons fait remplacer la poutraison et le plancher. Coût Fr. 9'000.-.

### **Nouveau collègue**

L'ensemble des fenêtres et les vitrages des entrées ont été remplacés par des nouvelles fenêtres et portes à triple vitrage. Par fortes chaleurs l'atmosphère dans le hall supérieur en est fortement améliorée.

### **Ancien collègue**

Les fenêtres d'une classe et des deux appartements ont été remplacées par la maison Zurbuchen.

La dalle du galetas a été isolée. Deux couches croisées d'isolation solide, de 10 cm chacune, ont été posées et recouvertes d'un panneau aggloméré permettant donc d'y entreposer encore du matériel.

Suite aux pannes de l'hiver dernier, bien que l'investissement était planifié pour 2014, nous avons dû, par mesure de sécurité vu les informations inquiétantes des monteurs Elco, procéder par anticipation au remplacement de nos deux chaudières par une nouvelle. Bien que l'investissement ait dû être avancé, on doit considérer la chose comme une chance puisque la nouvelle chaudière devrait consommer entre 20 et 25% de moins que les anciennes et ceci sans tenir compte de l'isolation de la dalle et du remplacement des fenêtres. Vu que nos coûts de chauffage des deux bâtiments se situent entre 20 et 25'000.- Fr / l'an, l'économie est substantielle.

### **Bibliothèque de la PPE Champs et Forêts**

Nous avons constaté un taux d'humidité excessif, lequel provoque une dégradation du bas des murs et une augmentation des endroits où le revêtement du sol se décolle. Afin d'éliminer une première cause éventuelle nous avons procédé au renouvellement de l'étanchéité du sud et de l'ouest de notre local. Suite à notre intervention auprès de la gérance de la PPE, cette dernière a fait curer drains et canalisations. Une canalisation totalement obturée pourrait être la cause principale de cette présence d'humidité. Liaudet-Pial est intervenu à plusieurs occasions pour curer drains et canalisations. Les dégâts devraient être pris en charge par l'assurance dégâts d'eau de la PPE à laquelle le cas a été annoncé.

### **Eau**

Vous avez accepté le préavis n° 3/2013, concernant le remplacement des conduites du nord des Mainnesses, de Pré-Montagnon et du chemin de la Rie. Il englobait également un bouclage entre le chemin de la Mé-sange et le chemin de la Rie. Vu qu'un propriétaire nous a refusé la modeste intervention prévue sur sa parcelle, le bouclage se fera malgré tout mais, au lieu de se greffer sur le chemin de la Rie, il aboutira sur Cuvillard devant la parcelle 648 de M. Yves Steinmann. Nous remercions les propriétaires des parcelles concernées par le forage dirigé.



Les travaux sur la partie Nord des Mainnesses sont terminés en ce qui concerne la conduite principale. Nous avons eu la surprise de constater que le chemin s'effondrait littéralement, ce qui a nécessité de procéder à la pose de palplanches et d'étayer sur toute la longueur. Ceci car l'épaisseur du revêtement était très réduite et qu'il n'y avait pas de tout-venant. En outre, le matériau d'excavation contenait toutes sortes de déchets interdisant l'entreposage prévu dans la région. Les matériaux d'excavation ont dû être acheminés sur la DCMI (décharge contrôlée de matériaux inertes) de Montet / Glâne près de Moudon. Plusieurs bordiers profitent de faire remplacer leurs conduites privées dont l'état est comparable à la nôtre, donc obsolète. Les travaux se poursuivent actuellement sur le chemin de Pré-Montagnon. Compte tenu du remplacement de nombreuses conduites privées les travaux prennent du retard. Aussi le remplacement de la conduite du chemin de la Rie, lequel requiert la pose d'un by-pass aérien pour alimenter les bordiers durant les travaux, est reporté en mars/avril 2014. Les bordiers de ce chemin ont été avisés en primeur.

### **Réservoir**

Dans le cadre de l'entente EIEVMV nous avons procédé au remplacement des deux vannes de purge qui n'assuraient plus une fermeture étanche et laissaient s'écouler de l'eau. Les nouvelles vannes installées, dites vannes papillon, donnent entière satisfaction et nous évitent donc des pertes d'eau.

### ***Eric Maeder, municipal***

### **Manifestations**

#### **Fête nationale**

120 personnes ont participé à la manifestation. Le jambon à l'os et les salades ont été préparés par la société de gymnastique. Comme de coutume le repas a été offert par la Commune.

Merci à la société de gymnastique pour l'organisation de cette soirée et l'Harmonie du Pontet pour les prestations musicales.

La traditionnelle sortie de nos aînés a eu lieu **le 21 août**; 68 personnes ont participé.

Au programme : café croissant au restauroute de la Gruyère, visite commentée du chemin de fer du Kaeserberg à Granges-Paccot. La partie dinatoire à l'auberge Lavapesson. Au retour un arrêt à Orbe pour une 2ème visite guidée des anciens Moulins Rodes...

Une superbe occasion pour la délégation Municipale de retrouver une génération de personnes agréables et reconnaissantes.

**Le 31 août**, traditionnel marché villageois. Pour la 13<sup>ème</sup> édition, le soleil fut de la partie. Les 90 exposants ont animé la Grand-Rue et la Rue de la Poste.

La Municipalité tient à remercier très chaleureusement le GSL et tous les bénévoles ayant œuvré à la réussite du marché.

**Le 14 octobre**, une délégation Municipale s'est rendue au domicile de M. et Mme Bridy pour les féliciter et apporter les vœux des autorités villageoises pour marquer leurs noces de diamant. A cette occasion, une corbeille garnie avec des produits régionaux leur a été offerte.

## **Routes**

Sécurisation de la Grand-Rue. Une délégation Municipale, M. Morzier du BPA, MM. Hautier (voyer) et Brun (Service des routes), ainsi que les représentants de la pétition pour la sécurisation de la Grand-Rue se sont retrouvés le 26 septembre dernier sur les lieux afin de trouver une solution pour sécuriser les usagers.

Après plusieurs réflexions, un projet sur plan est en cours d'élaboration auprès du bureau Chevalier.

Une fois terminé, celui-ci sera envoyé au Service des routes pour validation. Si tout va pour le mieux, nous avons bon espoir de faire des tests en 2014.

**Du 23 au 30 septembre**, la maison PRODEMCO a effectué des mesures de vitesse à la Grand-Rue 20. 17'040 véhicules ont été contrôlés. Le nombre de véhicules reste stable par rapport à 2012.

Moyenne des véhicules contrôlés : 38 km/h. V85 mesurée à 46 km/h.

***Règle V85 : il s'agit de la vitesse qui n'est pas dépassée par 85% des automobilistes sur une route avec une circulation fluide dans des conditions climatiques normales.***

6% des véhicules en-dessus de la limitation de vitesse.

## **Eclairage public**

La dernière tranche de renouvellement des luminaires est terminée. Ceux de la Route du Moulinet, fonctionnant encore au mercure de 125W, ont été remplacés par des Leeds de 44W. Les dernières lanternes équipées de lampe au mercure de 80W ont été remplacées par des lampes au sodium de 50W. Petit rappel : depuis 2015, les ampoules au mercure seront interdites.

## ***Roger Weissbrodt, municipal***

### **Gestion des déchets**

#### **Etat des lieux**

A la lecture des statistiques mensuelles, la quantité ramassée par notre transporteur a diminué de manière notable (près de 45 %). Nous avons donc décidé, d'entente avec ce dernier, de renoncer au ramassage du lundi. **La collecte des sacs blancs aura donc lieu les jeudis exclusivement** (exception des lendemains de jours fériés). Nous tenons une fois encore à remercier notre population d'avoir joué le jeu.

Dès lors, le point en suspens figurant dans le rapport de la commission de gestion 1/2012 et relatif à la mise à disposition de conteneurs supplémentaires, devient caduc au vu de la baisse importante de tonnage de déchets incinérables.

Il y a cependant un point noir : celui des **déchets encombrants**. On trouve encore dans les déchets encombrants trop de déchets qui ne devraient pas s'y trouver.

Un premier rappel : Tous les déchets entrant dans un sac de 110 l vont dans un sac taxé, **s'ils ne sont pas réutilisables, ni recyclables !**

Et un deuxième rappel, celui du coût : une tonne de déchets incinérables en sacs blancs amenée à VALORSA nous coûte 203.- et pour chaque sac nous obtenons une rétrocession de fr. 1.60.

Une tonne de déchets encombrants amenés à VALORSA nous coûte 263.- et il n'y pas de rétrocession.... De ce fait, une augmentation du montant de la taxe forfaitaire...

Sur ces 266 communes, 26 ont adopté la taxe perçue sur le poids et 240 ont adopté comme nous la taxe au sac.

## **Sachets en plastique**

A l'instar d'autres communes, nous sommes intervenus auprès des grands distributeurs pour les sensibiliser à la problématique des plastiques. Une lettre de la société coopérative Migros Vaud nous est parvenue :

pour ce grand distributeur et pour la fin novembre 2013, deux mesures seront mises en place :

une infrastructure permettant aux clients de se défaire des emballages avant même la sortie du magasin.

L'abandon au 1<sup>er</sup> novembre de la distribution de sachets en plastique aux caisses de sortie, au profit de sachets biodégradables et compostables. Ces sacs sont réalisés à base de pomme de terre, d'une variété non consommable, européenne, garantie sans OGM). Quant à l'encre d'impression, elle est exempte de métaux lourds. Ces sacs sont identifiables par un marquage dit « nid d'abeille » : Le prix est de 5 ct la pièce.

## **Urbanisme – Plan de quartier « En Villard »**

Suite à l'étude de faisabilité de ce futur quartier, la continuation de l'élaboration d'un Plan de Quartier s'est poursuivie par une étude dite de gré à gré. Le règlement du plan de quartier est actuellement à l'étude. Dès qu'il sera avalisé par la Municipalité, il sera envoyé au SDT pour un examen préalable.

## **Mobilité**

Dans les points en suspens du rapport de la commission de gestion 1/2012, la Municipalité a par quatre fois relancé les CFF pour obtenir un 2ème arrêt horaire. Quant à la pose de la marche d'embarquement de la voie direction Yverdon, elle figure bel et bien sur les plans de mise à l'enquête. Si les travaux préparatoires d'élargissement du quai n'ont toujours pas été réalisés, le matériel – blocs et éléments de marche – est sur place !

## **Municipalité 2011-2016**

[commune@vufflens-la-ville.ch](mailto:commune@vufflens-la-ville.ch)

**ROSSEL Ingrid**

*Syndique*

**Tél. 021 701 02 27**

Administration générale, Police, CODIR Gros-de-Vaud ARGdV, Ecoles, Passeports-vacances, Bibliothèque, Garderie, Parascolaire, Présidence de l'Asicope et de l'Ajerco

*Municipaux :*

**BERTHOUD Olivier**

**Tél. 021 701 34 92**

Finances, SIVA, PAC Venoge, Assurances, Présidence SAF RC 177

*Vice-Syndic 2011-2012 et 2015-2016*

**GRUAZ Michel**

**Tél. 021 701 35 33**

Bâtiments, Eau, Gaz, Téléseau, Epuration, Forêts, Refuge, Gravière de Sency, Viticulture, Domaines

*Vice-Syndic 2014-2015*

**MAEDER Eric**

**021 701 35 80**

Routes et chemins, Véhicules et Machines, Protection civile, Service défense incendie et secours, Cours d'eau, Eclairage public, Loisirs et Sports, Manifestations

*Vice-Syndic 2013-2014*

**WEISSBRODT Roger**

**Tél. 021 701 43 41**

Police des constructions, Urbanisme, Gestion déchets, Décharges, Services sociaux, CODIR Araspe, Site et bureautique, Informatique, Mobilité

*Vice-Syndic 2012-2013*

**Secrétaire municipale**

**BÖHLEN Sandrine**

**Tél. 021 701 32 55**

[sandrine.bohlen@vufflens-la-ville.ch](mailto:sandrine.bohlen@vufflens-la-ville.ch)

**Boursière**

**NIJENHUIS Dominique**

**Tél. 021 701 24 96**

[bourse@vufflens-la-ville.ch](mailto:bourse@vufflens-la-ville.ch)

**Contrôle des habitants**

**GINDROZ Cornelia**

**Tél. 021 701 32 55**

[cornelia.gindroz@vufflens-la-ville.ch](mailto:cornelia.gindroz@vufflens-la-ville.ch)

**Employés communaux :**

CARRARD Daniel                      **Tél. 079 399 47 22**

LEFEBVRE Eric                         **Tél. 079 742 96 45**

**Administration communale**

Rue de la Poste 10

**Tél. 021 701 32 55 / fax 021 701 57 33**

Jours et heures d'ouverture

Mardi : 9h à 12h - 14h à 19h

Mercredi et vendredi : 9h à 12 h

**CMS Centre Médico-Social**

Rue des Laurelles 1

1304 Cossonay

**Tél. 021 863 60 70**

**Agence  
d'assurances  
sociales**

Rue des Champs 5

1040 Echallens

**Tél. 021 886 12 98 – Fax 021 886 12 81**

**Centre social régional**

[info@aas-echallens.ch](mailto:info@aas-echallens.ch)

[www.priilly/ch/social](http://www.priilly/ch/social)

**Etat Civil du Nord Vaudois**

Rue du Lac 2

1400 Yverdon-les-Bains

**Tél. 021 557 07 07 – Fax 024 557 68 55**

**Justice de paix**

Rue des Moulins 10, case postale 693,

1400 Yverdon-les-Bains

**Tél. 021 557 65 35 – Fax 021 557 65 36**

**Conseil Communal**

*Président*

**PARRAT René - Tél. 021 784 15 09**

*Secrétaire*

**HECK Regula - Tél. 021 701 31 14 / 021 701 29 80**

|  |  |
|--|--|
| <b>Votations et élections</b><br>Maison de commune | <u>Ouverture du bureau de vote :</u><br><b>Dimanche : 9h à 10h</b><br>Les électeurs peuvent déposer leur enveloppe de vote dans la boîte aux lettres de la Maison de commune <b>jusqu'à 10h.</b> |
| <b>Pasteur</b>                                     | <b>Christophe Collaud</b><br>Grand-Rue 30<br>Tél. 021 331 56 92<br>christophe.collaud@eerv.ch  |
| <b>Paroisse catholique</b>                         | <b>Abbé Marek Sobanski</b><br>Tél. 021 634 72 77<br><u>paroisse.bussigny@cath-vd.ch</u>  |
| <b>ASICOPE</b>                                     | <b>Monney Françoise, Mex</b> , doyenne primaire<br>Tél. 021 863 13 20<br><b>Rossel Ingrid</b> , syndique<br>Etablissement secondaire Cossonay-Penthalaz<br>1304 Cossonay, Tél. 021.863 13 13     |
| <b>Office d'impôt</b>                              | Place Emile Gardaz 5<br>1040 Echallens<br>021 316 96 66 / fax 021 316 96 67  |
| <b>Office des poursuites</b>                       | Place Emile Gardaz 5<br>1040 Echallens<br>021 316 97 00 / fax 021 316 97 01  |
| <b>ORP</b><br>Office régional de placement         | Ch. du Grand-Record 7<br>1040 Echallens<br>Tél. 021 557 18 90 / fax 021 557 18 95  |
| <b>Préfecture</b>                                  | Place Emile Gardaz 8<br>1040 Echallens<br>021 557 18 45 / fax 021 557 18 54  |
| <b>Pilier d'affichage</b>                          | Les avis d'enquête, les heures et résultats de votations et d'élections, autres publications officielles sont affichés au pilier public, sous le couvert de la fontaine, en face de l'église     |

|                           |  |
|---------------------------|--|
| <b>Service du feu</b>     | Téléphoner immédiatement au No 118<br>Donner ses nom et adresse et indiquer le genre de sinistre (feu, feu de voiture, inondation, etc.)   |
| <b>Appareils bruyants</b> | <b>Tondeuses, motoculteurs, taille-haies, etc.</b><br>Il est permis de faire fonctionner ces engins à moteur à essence ou électriques, tous les jours <b>de 8 h à 20 h, sauf le dimanche et les jours fériés</b> où leur usage est strictement interdit.   |
| <b>Tirs militaires</b>    | Vufflens ne disposant pas de stand de tir, chacun voudra bien prendre personnellement ses dispositions pour effectuer ses tirs avec une société de son choix.  |
| <b>Bibliothèque</b>       | Cuvillard 17<br>Ouverte chaque lundi et jeudi de 17h30 à 18h30<br>+ samedi de 10h30 à 11h30<br><b>Wihler Marcela</b> , responsable<br>Tél. 021 701 36 30   |
| <b>Cartes d'identité</b>  | <b>Formulaire établi par le bureau communal à Vufflens-la-Ville</b><br>CHF 65.- + 6.- dès 18 ans<br>CHF 30.- + 6.- jusqu'à 18 ans<br>Se munir d'une photo passeport en bonne et due forme et de l'ancienne carte d'identité (ou d'un avis de perte établi par un poste de police/gendarmerie suisse)   |
| <b>Passeports</b>         | <b>Formulaire établi par le Centre de biométrie à Lausanne</b><br><a href="http://www.biometrie.vd.ch">www.biometrie.vd.ch</a> ou au 0800 01 1291<br>CHF 140.- + 5.- dès 18 ans<br>CHF 60.- + 5.- jusqu'à 18 ans<br><u>Passeport + carte d'identité</u> :<br>CHF 148.- + 5.- dès 18 ans<br>CHF 68.- + 5.- jusqu'à 18 ans<br><b>Les photos sont faites par le Centre.</b> |





## Info déchets

### REMERCIEMENTS

La Municipalité tient à remercier la très grande majorité des habitantes et des habitants de notre village qui ont joué le jeu des sacs taxés.

En cette fin d'année, le bilan est supérieur aux attentes :

**baisse de 50 % d'incinérables.**

### RAMASSAGE DES SACS TAXES

Au vu de cette baisse conséquente, la Municipalité vous informe que **dès janvier 2014**

**un seul ramassage  
sera effectué, chaque jeudi.**

### COUT DE L'ELIMINATION DES DECHETS INCINERABLES

Une tonne de déchets **incinérables** en sacs blancs amenée à VALORSA nous coûte **203.-**. Pour chaque sac, nous obtenons une **ré-trocession** d'environ **fr. 1.60**.





# Info déchets

## DÉCHETS ENCOMBRANTS : RAPPEL !

Tout déchet **non réutilisable, ni recyclable** et qui entre dans un sac officiel de 110 litres doit se retrouver à la « poubelle » et non avec les déchets encombrants.

### Quelques exemples de déchets qui ne sont pas des encombrants :

souliers de ski, patins à roulette, classeur, ballon de sport, caissette, arrosoir.

## COÛT

Une tonne de déchets **encombrants** amenés à VALORSA nous coûte **263.-**; il n'y **PAS** de rétrocession. Cette élimination des déchets encombrants est financée par la taxe forfaitaire...

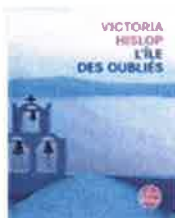
Deux exemples de déchets qui ne doivent pas se trouver dans les encombrants :





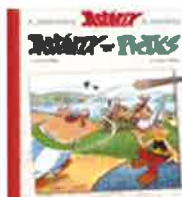
## Les coups de cœur de la bibliothèque

HISLOP, V.,  
**L'île des oubliés.**



Roman

FERRI, J. I.  
**Astérix chez les  
Pictes.**



Bande dessinée

AUBINAIS, M.,  
**Petit Ours Brun fait  
de la luge.**



Livre cartonné

KLEH, C.  
**Snowboard.**



Sport

SPIELBERG, S.  
**Les-aventures-de-  
Tintin DVD**



Film

COLLINS, S.  
**La révolte  
Hunger games tome 3.**



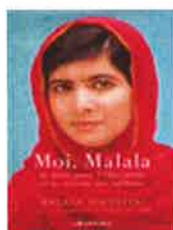
1  
Roman pour les ados

JARDIN, A.  
**Chaque femme  
est un roman.**



Grands caractères

Yousafzai, M.  
**Moi, Malala.**



Récit

KRUSE, H.  
**Noël dans le monde  
entier.**



Culture et cuisine

Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque restera ouverte  
**les jeudis 26 décembre 2013 et 2 janvier 2014**  
**de 17h30 à 18h30**



## Calendrier de l'Avent – Gym féminine

|          |    |  |                                    |
|----------|----|--|------------------------------------|
| Dimanche | 1  | Famille Collaud Christophe et Aude contes et bricolages de 17h à 18h30 | La Paroisse                        |
| Lundi    | 2  | Gym Hommes verrée + soupe dès 19h                                      | Rue de la Poste 1                  |
| Mardi    | 3  | <b>Idées cadeaux-vente d'accessoires-bijoux-habits- dès 9h</b>         | Coiffeure Diana Grand Rue 33       |
| Mercredi | 4  | Familles Junod Pascal et Myriam et Zahn Olivier et Maude               | Moulin de la Palaz                 |
| Jeudi    | 5  | <b>Contes de Noël et école de musique dès 17h</b>                      | Bibliothèque                       |
| Vendredi | 6  | Famille Olivier et Marie Berthoud                                      | Calamottet 14                      |
| Samedi   | 7  | <b>Téléthon Gym Féminine vente de peluches et vin chaud dès 9h</b>     | La Seringue ( en face de l'église) |
| Dimanche | 8  | Famille Pilet Jacques + Stéphanie                                      | Rte de Bovon 24                    |
| Lundi    | 9  | Famille Besançon François et Danièle verrée de 18h à 19h30             | Moulin de la Palaz 1 a             |
| Mardi    | 10 | Aubert-Gaillard Bertrand et Mireille                                   | Rte de Bovon 14                    |
| Mercredi | 11 | Famille Gruaz Michel et Edith soupe dès 18h                            | Ch.des Mainesses 8                 |
| Jeudi    | 12 | Famille Duperrut Olivier + Diana                                       | Grand Rue 33                       |
| Vendredi | 13 | Famille Baldicci Claudia et Roberto apéro dès 18h30                    | L' Arzillier 13                    |
| Samedi   | 14 | Famille Vulliod Pierre-André et Sylvie                                 | Grand Vigne 7                      |
| Dimanche | 15 | Maret Pauline  | Rte de Bovon 1                     |
| Lundi    | 16 | Famille Rieser Sven et Muriel  | Ch. de L'Escabole 6                |
| Mardi    | 17 | <b>Les enfants chantent Noël dès 18h30</b>                             | Ecole                              |
| Mercredi | 18 | Famille Jaugey Ludovic + Caroline café croissants dès 9h               | Ch.des Mainesses 3                 |
| Jeudi    | 19 | Famille Berchier Pascal  | Rue de la Poste 20                 |
| Vendredi | 20 | Famille Duperrut Roland et Yvette                                      | Rte de Bovon 2                     |
| Samedi   | 21 | Familles Duperrut Pascal et Jean-Yves vin chaud dès 17h                | Rte de Bovon 2                     |
| Dimanche | 22 | Famille Monod Pascal et Lucie vin chaud de 17h à 19h                   | Grand-Rue 14                       |
| Lundi    | 23 | Famille Luescher Jean-Marc et Marylaure verrée dès 18h30               | L' Arzillier 29                    |
| Mardi    | 24 | <b>Culte et crèche de Noël à 23h</b>                                   | Eglise                             |



Chers Elèves, chers Parents,

Voici les activités à venir organisées par l'École Instrumentale :

### Contes de Noël à la bibliothèque de Vufflens-la-Ville :

Jeudi 5 décembre à 17h

Cette animation commencera par 2 ou 3 contes de Noël pour petits et grands. Puis, les élèves de l'École Instrumentale qui le souhaitent pourront jouer quelques pièces, si possible en lien avec Noël. Ce n'est pas un concert, juste un moment convivial de partage. La partie musicale ne devrait pas dépasser 15 à 20 minutes. Si vous souhaitez participer à ce moment, merci d'en discuter avec votre professeur qui me transmettra le nom des élèves concernés et le titre des morceaux prévus.

### Atelier musical :

Cet ensemble répète 1 mardi sur 2, de 16h à 16h45, à Mex (prochaines dates : 3 et 17 décembre). Il reste encore des places. Il est possible d'essayer 2 ou 3 fois avant de s'inscrire. **Cet atelier est ouvert et offert à tous les élèves** qui prennent des cours d'instruments dans notre école. Wolfgang Hanninger, professeur de clarinette et saxophone, en assure la direction.

Audition : Vendredi 14 mars 2014 à Mex

Examens de l'Association des Ecoles de Musique SCMV : samedi 21 et dimanche 22 mars 2014 à Lausanne

Soirée de l'Harmonie : 12 avril 2014 à Vufflens

En espérant vous rencontrer lors de ces prochaines activités, nous vous adressons, chers Elèves et chers Parents, nos meilleures salutations.

Rachel, Fabienne et Sylvie



BIBLIOTHEQUE  
COMMUNALE

## Contes et musique pour Noël

Jeudi 5 décembre de 17h à 18h

La bibliothèque de Vufflens et  
L'Ecole Instrumentale de l'Harmonie du Pontet  
invitent petits et grands à venir écouter  
les traditionnels CONTES DE NOEL de Maude  
des petites PIECES MUSICALES  
interprétées par de jeunes musiciens



Petits biscuits et thé chaud





## Badminton Club Vufflens-la-Ville

[bcvufflens@gmail.com](mailto:bcvufflens@gmail.com) - [www.bcvufflens.ch/badminton](http://www.bcvufflens.ch/badminton)

Le badminton Club de Vufflens-la-Ville aura la chance d'avoir la visite des deux meilleurs joueurs de Suisse Romande, grâce au club de badminton de Bobst.

Les deux meilleurs joueurs de notre club, Kevin Riva et Tanguy Rossel joueront un **match de double exhibition** avec Anthony Dumartheray, champion suisse élite en simple homme 2013, champion suisse élite en double mixte 2013, 2012, 2011, 2010, 2009 et **Jan Fröhlich**, 72<sup>ème</sup> mondial.

Le **mercredi 4 décembre de 16h30 à 18h**, les habitants de Vufflens-la-Ville sont cordialement invités à venir partager ce grand moment avec nous à la salle de sport sise à la rue Marteley 2.



Jan Fröhlich



[www.anthonydumartheray.ch](http://www.anthonydumartheray.ch)



## Badminton Club Vufflens-la-Ville

[bcvufflens@gmail.com](mailto:bcvufflens@gmail.com) - [www.bcvufflens.ch/badminton](http://www.bcvufflens.ch/badminton)

Les **Juniors du badminton Club de Vufflens-la-Ville** ont particulièrement brillé lors des matchs du Circuit Junior Vaudois 2012-2013 organisé par l'Association Vaudoise de Badminton.

13 d'entre eux ont participé régulièrement à ces tournois et le club a été représenté aux 9 circuits répartis tout au long de l'année, sans exception, ainsi qu'au Championnat Kids de Lausanne.

Parmi eux, 10 se sont qualifiés au Masters Vaudois où ils ont remporté 6 médailles. Et 6 ont pu aller jusqu'aux Masters Romands où ils ont fait 2 podiums. 6/32 des meilleurs Juniors du Master Vaudois sont de Vufflens-la-Ville !

Le niveau de nos jeunes joueurs est en constante progression et le bilan des médailles de la saison passée en témoigne :

**Or** : 6 (+2 par rapport à 2011-2012)

**Argent** : 13 (+3)

**Bronze** : 16 (+2)

Félicitations à nos médaillés : Améline Perrin (10 médailles), Marine Bourqui (8), Théo Dirlewanger (3), Timothée Perrin (4), Curtis Bezençon (5), Greg Bezençon (3), Kieran Bezençon (2).

Un grand bravo à tous nos juniors avec ou sans médailles, ainsi qu'aux parents pour leur support. Bravo et merci à nos moniteurs Jeunesse et Sport pour leur coaching et leurs cours tout au long de l'année.

*Cours Juniors Débutants : Lundi 17h - 18h30*

*Cours Juniors Avancés : Mercredi 16h - 17h30*

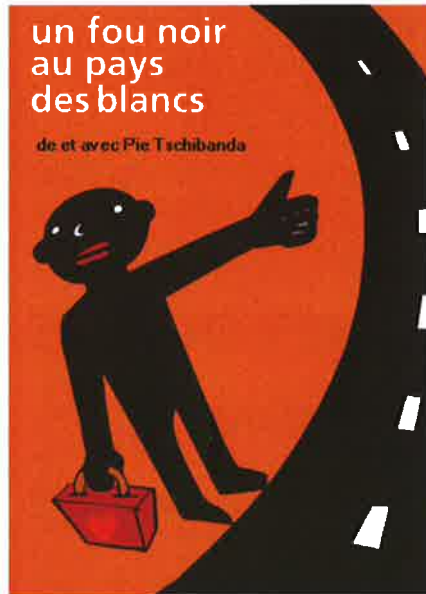


**ARAVOH**

Association auprès des Requérants d'Asile  
Vallorbe, CÉcuménique et Humanitaire

**présente**

**un spectacle plein d'humour, touchant et poétique :**



**de et avec Pie Tschibanda**

**Le samedi 25 janvier 2014 à 20 h  
à la Grande Salle de Vufflens-la-Ville**

**Spectacle proposé à toutes et tous dès 10 ans  
entrée libre, chapeau à la sortie (montant indicatif CHF 20.-)**

**Merci à la Municipalité d'avoir mis la Grande Salle à disposition.**

**En collaboration avec Christophe Collaud,  
pasteur de la paroisse de Vufflens-la-Ville.**

**Pour tous renseignements, s'adresser à  
Yvette Fishman, vice-présidente d'ARAVOH  
021 701 33 67 — yvette.fishman@sunrise.ch**

## ANIMATION LECTURE à la Bibliothèque communale



Association  
pour la promotion  
**de la lecture**

Moment de partage...  
Plaisir du livre...  
Convivialité....  
Simplicité....

POUR TOUS LES JEUNES ENFANTS,  
frères et sœurs bienvenus,  
**et tous ceux qui en ont envie !**

**Mardi 21 janvier 2014 dès 16h**

**Mardi 25 mars 2014 dès 16h**

**Mardi 20 mai 2014 dès 16h**

Petite collation offerte!

Animé par Florence Paratte, enseignante

Toute question au 021 635 53 17

## Vufflens-la-Ville (VD)

**Vufflens-la-Ville a brillé aux Championnats Vaudois & Fribourgeois de Karaté de 2013.**

L'équipe sportive de l'EKTS avec sa sélection d'athlètes vaudois ont dominé les tatamis des championnats inter-régionaux, manifestation qui récompense les meilleurs karatékas sportifs du canton de Vaud et de Fribourg. Ce championnat organisé par tous les clubs de l'Association Vaudoise et Fribourgeoise de Karaté a eu lieu récemment, le dimanche 6 octobre à Payerne (VD). Avec plus de 380 participations d'athlètes de la région, ce championnat a rencontré un franc succès par la qualité des matchs offerts au public, ainsi que par l'ambiance particulière qui régnait à cette occasion dans la salle de sport des Rames de Payerne. Au fil des ans, ce tournoi est devenu la manifestation régionale incontournable pour tous les jeunes athlètes de la région désireux de démarrer leur première compétition sportive en karaté. L'EKTS s'est à nouveau distinguée cette année comme l'une des meilleures écoles vaudoises, remportant entre autres le challenge de l'AVFK, ainsi que la première place du classement général de ce championnat annuel. Avec 13 médailles d'or remportées suite à pas moins de 27 finales qui furent disputées par nos athlètes, ainsi que 43 médailles en total obtenues par l'EKTS, notre école a largement confirmé ses résultats prometteurs des deux dernières années comme école vaudoise la plus titrée du canton. Notre centre d'entraînement vaudois a également réussi cette année le pari de s'imposer face aux deux meilleures écoles fribourgeoises qui avaient jusqu'ici toujours été en tête de ce tournoi grâce à leurs excellents karatékas. Durant cette journée sportive, cinq jeunes athlètes de l'EKTS sont particulièrement sortis du lot : **Mattia Baldicchi** (8 ans, Vufflens-la-Ville) qui a gagné jusqu'ici tous les tournois en combat auquel il a participé. **Shije-Jason Xiao** (8 ans, Lausanne), "le meilleur de nos petits espoirs et le plus chou des tous athlètes du monde à coacher!" selon les dires de sa coach, cela décrit bien ce petit athlète d'origine chinoise provenant de notre dojo lausannois qui était actif avec notre délégation sportive. **Diane Corbaz** (11 ans, Vufflens-la-Ville), une jeune karatéka relativement nouvelle dans les tournois officiels mais qui s'est vite faite remarquer comme une des meilleures athlètes espoirs du tournoi tant en combat, qu'elle a gagné, qu'en kata où elle s'est finalement inclinée très dignement face à une karatéka fribourgeoise de ceinture marron lors de la finale.

## Vufflens-la-Ville (VD)

**Loïc Meylan** (18 ans, Vufflens-la-Ville) qui montre chaque année une progression constante, nette et visible dans une catégorie très exigeante qui est celle des Kata individuels hommes. **Keni Schedel** (8 ans, Vufflens-la-Ville) qui confirme une fois de plus ses titres précédents en tournois officiels et qui s'est finalement imposé avec panache en remportant cette année un doublé en kata avancés ainsi qu'en combats avancés dans sa catégorie!

Bravo à tous ces karatékas les uns plus méritants et prometteurs que les autres, ainsi qu'à tous nos autres athlètes médaillés ayant permis d'obtenir ces magnifiques résultats de cette fin d'année!

**Nouveaux - Champions Vaudois et Fribourgeois 2013:**

Enfants individuels : Schedel Keni, Baldicchi Mattia - EKTS Dojo de Vufflens-la-Ville (VD), Xiao Shijie-Jason - EKTS Dojo du Budokan Lausanne (VD), Flury Yann, Corbaz Diane, Viret Loïc, Tornay Mickaël - EKTS Dojo de Vufflens-la-Ville (VD)

Adultes et équipes : Saxer-Altieri Alia, Schedel Maya, Lavier Jessica, Meylan Loïc - EKTS Dojo de Vufflens-la-Ville (VD)



Sportivement,

Jean-Marc Schedel, Entraîneur Swiss Olympic, **EKTS**

**[www.ekts.weebly.com](http://www.ekts.weebly.com)**

*Un enseignement exigeant et de qualité*

*Des résultats sportifs pour nos jeunes en compétition*

*Des ceintures noires traditionnelles pour nos anciens*

Club officiel membre de la Fédération Suisse de Karaté (FSK / SKU / AVFK)

**ECURIE DE LA VENOGE.CH**



Nadine et David Goy-Frossard  
Rue de la Poste 21  
1302 Vufflens-la-Ville

*Vous cherchez des  
idées cadeau?*

*Vous appréciez les  
produits du terroir?*

*Vous aimez les  
bonnes choses?*

**Pensez à nos produits, locaux, issus de nos  
cultures situées à Vufflens-la-Ville.**

**Huile de noix  
Huile de tournesol  
Huile de colza**

**Noix  
Nillon de noix**

Un petit coup de fil au 021 702 21 47  
avant de passer à la ferme est préférable.



François BESANCON soigne une vigne sur le territoire de notre commune, sur une parcelle qui porte le nom du Clos du Mulet.

Sa production est vinifiée par Oenologie SA à Perroy.

Goûtez cet agréable vin blanc de Vufflens-la-Ville, cépage Chasselas, vendu Fr. 7.-- la bouteille de 5 dl et Fr. 8.50 celle de 7 dl.

### NOUVEAUTE

Cubitainer de 5 l de jus de raisin (Chasselas) à vendre au prix de Fr. 14. – (consigne de Fr. 2.- pour le carton).

L'emballage souple intérieur garantissant le vide d'air, le liquide reste bon pendant environ un mois après le premier soutirage.

Pour toute commande :

François Besançon, Moulin de la Palaz 1a - tél. 021 701 19 38, aux heures des repas ou 079 609 49 82, 079 565 02 37.



## ***Objets trouvés***

Mesdames, Messieurs, chers parents,

Une très grande quantité d'objets trouvés de toute nature non réclamés attendent leurs propriétaires au Bureau communal.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir venir chercher ces objets durant les heures d'ouverture **jusqu'au vendredi 20 décembre prochain.**

Tous les objets non réclamés à cette date seront amenés aux points de recyclage adéquats (habits, chaussures, vaisselles, etc.)

Nous vous remercions de votre diligence.

La Municipalité



## Vente de sapins de Noël

Mardi 17 décembre 2013

de 17h à 18h30

au local de voirie sis à la Grande Salle

Seules les personnes qui auront retourné ce bulletin complété pourront obtenir un sapin (un seul par ménage).

Prix : Petit : CHF 12.-    Moyen : CHF 15.-    Grand : CHF 18.-  
(à payer comptant sur place)

Un vin chaud agrémentera cette distribution.

L'Association des Paysannes Vaudoises de Vufflens-la-Ville et environs récoltera le même jour, à la même heure et au même endroit, des marchandises et dons pour

### les cartons du cœur

Un grand merci pour votre générosité !



..... ✂ .....

A retourner au Bureau communal, rue de la Poste 10, CP 25 ou par courriel à [commune@vufflens-la-ville.ch](mailto:commune@vufflens-la-ville.ch) **jusqu'au 6 décembre 2013 !**

**Nom** ..... **Prénom** .....

Merci d'indiquer la taille désirée :

|                     |                     |                         |
|---------------------|---------------------|-------------------------|
| <b>PETIT</b> (12.-) | <b>MOYEN</b> (15.-) | <b>GRAND</b> (18.-)     |
| <b>jusqu'à 1 m</b>  | <b>de 1m à 1m80</b> | <b>à partir de 1m80</b> |



[www.vufflens-la-ville.ch](http://www.vufflens-la-ville.ch)

Décembre 2013

No 5

# **Fermeture de fin d'année du Bureau communal du mardi 24 décembre 2013, à 8h au mardi 7 janvier 2014, à 9h**

En cas de nécessité, vous pouvez contacter :

M. Michel Gruaz, municipal, 021 701 35 33

Mme la Secrétaire municipale, 079 290 27 15



**La Municipalité  
et le personnel communal  
vous souhaitent de belles fêtes !**